Je parlai, dans une autre conférence, de l'obligation que nous avons, de faire notre examen deux fois le jour, et la manière de le bien faire; à quel point Saint Ignace le jugeait important pour avancer dans la perfection, et quel profit il en avait retiré lui-même, de sorte qu'il n'en dispensait pas même les malades.

Je passai, de cet article, à la lecture spirituelle (130); je leur dis que je craignais qu'on ne s'appliquât pas avec assez de soin à cet exercice, qu'il n'était pas question, pour observer la Règle à ce sujet, d'avoir employé la demi-heure à faire sa lecture, mais qu'il fallait tâcher de bien se pénétrer de ce qu'on lisait, s'arrêter même quelques moments pour réfléchir, dans les endroits qui nous touchent, de sorte que ce fût un supplément de notre oraison, qui pût nous fournir de saintes pensées dans le cours de nos occupations et de nos études, qui sont d'elles-mêmes assez distrayantes; car si vous lisez en courant, sans réfléchir un peu à ce que vous lisez, il est sûr que vous ne retiendrez rien de ce que vous aurez lu, et ce sera un temps presque perdu.

Ce qui me fait vous dire cela, c'est que je me suis aperçue qu'aux récréations, si on vous demande quelquefois quelque trait de vos lectures, il est bien rare que vous puissiez en citer quelque chose.

Je pense que, pour faire cet exercice avec plus de fruit, il faut le faire dans un temps où rien ne vous distrait, et pour cela, vous le ferez après Vêpres, vous avez une heure jusqu'au travail, je désire que le silence soit encore plus exactement gardé pendant ce temps-là, parce que c'est un temps où, s'il y en a d'incommodées, elles peuvent prendre un peu de repos, en sorte que je demande que l'on n'entende aucun bruit dans le dortoir, ni portes s'ouvrir et fermer.

Dans une autre conférence, je parlai sur la 20e Règle (131): «Personne ne s'informera curieusement auprès des autres de ce que les Supérieures... etc.». Je leur dis que cette Règle bien observée nous procurerait une grande paix, nous donnerait le temps et la tranquillité d'esprit nécessaire pour bien remplir nos devoirs et les divers emplois dont nous sommes chargées; car il est bien vrai que, si nous nous attachions et ne nous occupions que de ce qui est de nos devoirs et de notre emploi, y fixant toute notre attention, oh! alors, nous les remplirions bien mieux; nous penserions que c'est Notre-Seigneur qui nous en a chargées, que c'est pour Lui que nous travaillons; tous ces motifs seraient bien suffisants pour nous occuper et nous exciter à y mettre toute la perfection dont nous pourrions être capables; et alors nous ne nous occuperions pas de celui des autres, pensant, avec juste raison, que nous n'en sommes pas responsables.

---

(130) D'après les conseils donnés par la Mère Barat, il semble bien qu'au noviciat de Poitiers, la Lecture spirituelle était un exercice fait alors en particulier.

(131) Cette mention de la 20e Règle prouve qu'à Poitiers, en 1807, les «Règles communes» étaient déjà connues et en vigueur. Toutefois la numérotation en était un peu différente de celle des Constitutions. Celle qui commence par «Personne ne s'informera... etc.» est la 19e dans les Constitutions.

Passant ensuite légérement sur divers autres articles de nos Règles, je m'arrêtai cependant sur celle qui commence par ces mots: «Celle qui aura connaissance qu'une de ses compagnes a quelque forte tentation, etc...» Je tâchai de leur faire comprendre l'importance de cette règle et quel bien elles procureraient à celle de leurs compagnes, dont elles révéleraient à la Supérieure, la tentation, si elle n'avait pas le courage de le faire par elle-même. Je leur citai, à ce sujet, ce qui était arrivé à un jeune novice des Jésuites, dont Saint Louis de Gonzague avait fait part au Supérieur, de la tentation qu'il avait de sortir de la Compagnie et que, par là, le Supérieur étant averti à temps, le dissuada et lui fit comprendre que c'était une tentation, lui aida à la surmonter. Ce jeune homme ayant persisté dans sa vocation, devint ensuite un excellent Religieux et très utile à la Société.

Je parlai ensuite de la Règle du Silence et j'en fis connaître l'importance; je leur fis comprendre que, si cette Règle était bien gardée, elle seule, suffirait pour maintenir la régularité dans une Maison, comme aussi son infraction suffisait seule pour faire tomber le meilleur établissement, enfin que c'était donc à cette Règle qu'il fallait s'attacher essentiellement pour avancer dans la perfection, parce que, leur dis-je, sans silence, point de recueillement, et sans recueillement, point d'esprit intérieur (132). Cependant que serons-nous et que ferons-nous de bon dans notre vocation sans esprit intérieur, où nous sommes obligées de nous livrer aux occupations extérieures; si elles n'en sont animées et soutenues, nous serions comme des airains sonnants.

Oh! mes bonnes Sœurs, ajoutai-je, appliquons-nous sur toutes choses à ce recueillement, si nous voulons nous rendre utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes. J'expliquai ensuite succinctement chacune des règles, j'appuyai sur la manière dont il fallait parler dans les récréations (133) pour y entretenir l'honnêteté et les égards qu'on se doit les unes aux autres, ne parlant point toutes à la fois et surtout ne coupant pas la parole à celle qui serait à dire quelque chose, comme cela arrive quelquefois, même envers les Supérieures. Je leur fis observer que c'est même contraire à la politesse. Je fis encore observer qu'on doit s'entretenir de bonnes choses pendant les récréations et qu'elles savaient la manière de les employer utilement, ayant fait une conférence sur ce sujet.

Je m'appuyai encore sur les Règles de Modestie (134) et je fis comprendre de quelle importance elles sont; que le Saint qui les avait données, les avait jugées si essentielles qu'il en avait recommandé la pratique avec

---

(132) L'importance du silence, son lien avec l'esprit intérieur, sont un thème cher à la Mère Barat, elle y reviendra dans plusieurs conférences, par exemple, Tome I; 6 février 1830 p. 102; 10 décembre 1832, p. 169-170; Pentecôte 1843 p. 342 à 345; Tome II. Eté 1847 p. 71.

(133) La conception des récréations, telle qu'elle a été envisagée dans la Société du Sacré-Cœur, pendant de longues années, remonte aux toutes premières origines: temps d'échanges, de dialogue, pour resserrer les liens entre les membres de la communauté, avec insistance sur les partages spirituels.

(134) Nouvelle mention de la finalité apostolique de la modestie religieuse; cf note 87 et aussi Constitutions, 2de partie du Sommaire: la place de la «modestie religieuse» comme une des «vertus qui doivent caractériser les épouses du Cœur de Jésus et en faire les dignes instruments de son amour pour les âmes.» p. 197 et 201.

beaucoup d'instance. J'ajoutai que ce même Saint étant un jour avec un de ses religieux qui paraissait faire peu de cas de ces règles, lui dit: « Vous ne savez pas combien de larmes elles m'ont coûtées. » Alors vous comprendrez, comme ce bon Père le fit alors, leur dis-je, que la moindre de vos règles est plus importante que vous ne pensez, puisque l'Esprit-Saint les avait Lui-même dictées à ce grand Saint; et c'est la raison qui lui en faisait zéler la pratique. D'ailleurs, comme je vous l'ai fait voir d'autres fois, c'est un moyen des plus efficaces de faire du fruit dans les âmes; quand on nous verra modestes, recueillies et telles que doivent être les épouses de Jésus-Christ, notre extérieur pénétrera et touchera les cœurs plus que toutes les bonnes choses que nous pourrions dire.

JUILLET 1807

Vers le milieu du mois, je voulus faire une petite retraite, autant pour me recueillir un peu que pour avoir plus de loisir et de tranquillité pour écrire beaucoup de lettres qui étaient en arrière, n'ayant pas un moment de ce repos nécessaire pour ce genre d'occupations.

J'en fis donc part à nos Sœurs dans une conférence et le peu de temps que je leur demandai ne les troubla pas; mais une fois que j'y fus, j'y restai dix jours; et d'un jour à l'autre, elles prirent patience. Je m'étais retirée dans un petit oratoire de Saint Joseph, au bas du jardin, où j'étais tranquille et solitaire; pendant le jour mes Sœurs avaient l'attention de ne pas venir se promener auprès; mais le soir, elles venaient rôder autour de ma solitude, et, en passant, toujours quelques-unes me disaient un petit mot, et j'avais un peu de peine à m'en débarrasser (135).

Enfin, il fallut m'arracher à ce doux repos, pour reprendre mes occupations au milieu de mes Sœurs. Je fis une conférence le lendemain où je leur témoignai que j'avais été plus occupée d'elles que de moi, pendant ces jours où je m'étais éloignée d'elles, puisqu'au lieu de me livrer extrêmement à la méditation des vérités éternelles, comme mon cœur y aurait été porté, j'avais sacrifié mon intérêt propre en m'occupant dans ma solitude à terminer une correspondance, qui m'aurait empêchée ensuite de leur donner tous mes soins. Ainsi, leur dis-je, ne me sachez pas mauvais gré de cette absence puisqu'elle a eu votre bien pour objet.

Nous allons donc, ajoutai-je, recommencer ensemble tous nos différents exercices, et nous y livrer avec plus de zèle. Pour cet effet, je vais vous parler aujourd'hui de la manière de les faire, et quel est l'esprit qui doit vous animer dans ces différents exercices.

Je ne veux pas parler de ceux de piété, auxquels j'ai la satisfaction de voir que vous vous portez avec zèle et exactitude, mais de ceux qui ont rapport aux enfants dont nous sommes chargées, et des différentes sciences auxquelles on vous applique pour pouvoir remplir le but de votre vocation (136).

---

(135) Cf. les Souvenirs de Mère Thérèse Maillucheau. M. Cahier, Vie de la Vénérable Mère Barat I. p. 145.

(136) * Cf. p. 135.

Oui, mes Sœurs, il serait sans doute plus consolant pour nous de n'avoir qu'à nous occuper des choses de Dieu et de ce qui peut nourrir notre âme, mais en cela nous nous tromperions si nous croyions rendre plus de gloire à Dieu. Le grand Saint, dont nous voulons suivre l'esprit, en jugea autrement, lui qui avait goûté les douceurs de la contemplation, s'arracha à cette vie de repos, pour se livrer, quoique dans un âge assez avancé, à toute la sécheresse des études, parce que Dieu lui fit connaître qu'il Lui rendrait plus de gloire par ce travail qui lui était nécessaire, pour s'employer au salut des âmes. Et il avait tant à cœur qu'on y appliquât les jeunes gens dans sa compagnie, que pendant le temps des études, ils avaient moins d'exercices de piété, pour qu'ils fussent moins détournés de l'étude des différentes sciences, aimant mieux lorsqu'ils étaient suffisamment instruits, qu'ils reprissent leurs exercices de piété, ou plutôt qu'ils fissent un autre noviciat, occupés uniquement des choses de Dieu, plutôt que d'interrompre leurs études...

Voici les règles que je leur donnai pour remplir le but de notre vocation en nous appliquant aux différentes sciences qui nous sont nécessaires de savoir:

Etudier:

1°) parce que Dieu le veut;
2°) comme Dieu le veut;
3°) enfin, pour Dieu.

Voilà les trois motifs qui sanctifieront nos études, et qui nous donneront du courage pour surmonter toutes les difficultés et les peines qui s'y rencontreront, et par lesquels nous procurerons de la Gloire à Dieu.

1°) Etudier, parce que Dieu le veut, oui, mes Sœurs, Il le veut. En nous appelant dans cette Société, Il a eu en dessein que nous nous appliquassions au salut des âmes; s'Il nous avait appelées dans d'autres sociétés, telles que les Carmélites, alors nous aurions été dispensées des études et nous aurions pu suivre notre attrait, et ne nous occuper que de notre sanctification personnelle; mais dans celle-ci, nous irions contre la volonté de Dieu, si nous ne nous occupions que de nous. Il faut donc que nous joignions ces deux choses ensemble, notre sanctification propre et celle du prochain, et pour réussir dans cette dernière, il faut nous instruire des différentes sciences, qui peuvent nous rendre capables qu'on nous confie des enfants, et, par ce moyen, sauver leurs âmes.

2°) Etudier comme Dieu le veut: c'est-à-dire suivre en tout les règles de l'obéissance, étudier aux heures prescrites par l'obéissance, des choses et de la manière que le prescrit la même obéissance, sans prétexter son insuffisance et le dégoût qu'on y éprouve. Ne pas s'y livrer, au contraire, si on y avait de l'attrait, mais renoncer entièrement à ce plaisir, et purifier son intention par cette vue de foi: c'est parce que l'obéissance me l'enjoint que je m'applique à cette étude; enfin avoir grand soin de sanctifier ces

études par le souvenir de la présence de Dieu, par l'Offrande de ses actions et des élévations fréquentes vers Lui (137).

3°) Enfin étudier pour Dieu... Quoi! cette pensée: c'est pour Dieu que je me fatigue l'esprit, que je prends cette peine, c'est pour me mettre en état de Lui sauver des âmes qui Le loueront et Le béniront éternellement; par ce travail, je procurerai de la Gloire à Dieu! Puisque je me mets à même par mon instruction, d'être chargée de l'éducation des jeunes personnes; cela donnera du crédit, de la réputation à cette Société, et fera qu'on lui confiera un plus grand nombre d'enfants, que par ce moyen, elle pourra former beaucoup de jeunes personnes à la vertu et les garantir des dangers du monde, ou les en faire triompher, si Dieu veut qu'elles y retournent, pour y être l'exemple des vertus dans leurs familles, et élever leurs enfants dans les mêmes principes.

Oh! mes bonnes Sœurs, si vous faisiez ces réflexions, quand l'ennui, le dégoût viennent se mêler dans vos études, vous seriez bientôt ranimées, pour peu que vous eussiez de zèle pour le salut des âmes.

Je parlai ensuite de quelle manière et avec quel esprit elles devaient se conduire avec les enfants dans les différents rapports qu'elles auraient avec elles et surtout les maîtresses de classe.

Je leur dis donc que, si l'on envisageait bien que ce sont des enfants de Dieu, que c'est Lui qui nous en charge, et que c'est pour Lui que nous leur donnons nos soins, ces vues de foi nous soutiendraient dans les peines qu'il faut éprouver nécessairement avec des enfants; nous prendrions alors tous les moyens, nous saisirions toutes les occasions qu'une pieuse industrie nous ferait trouver, pour leur insinuer la vertu, la piété, soit en leur enseignant, soit en trouvant à propos à placer quelqu'instruction qui leur convienne dans leur situation présente. En un mot, tirant parti de tout, de leurs amusements mêmes pour leur donner des leçons utiles, mais sans qu'il paraisse qu'on ait voulu leur donner une leçon, c'est-à-dire y mettre tout l'agrément, tout l'intérêt qui les rende aussi aimables que fructueuses (138).

Pour cela, il faut beaucoup prendre sur soi, pour se faire aimer des enfants, se rapetisser, se faire enfant, et cela sans rien perdre de son autorité et se concilier le respect et l'amour; c'est un don particulier qu'il faut demander à Notre-Seigneur, parce qu'il est certain, que sans sa grâce, nous ne pouvons acquérir ce genre d'amabilité, qui opère tant de fruits dans les âmes.

C'est ainsi que les Saints ont réussi à gagner des âmes à Jésus-Christ. Saint Régis étant régent dans les commencements qu'il était dans la Compagnie, avait trouvé le moyen, en faisant ses classes, de gagner à Dieu grand nombre de jeunes gens; ce qu'il trouvait le moyen de leur dire de Dieu, tout en les instruisant des sciences humaines, leur faisait une telle impression qu'ils s'en rappelaient longtemps après, ou plutôt, ils ne l'oublièrent jamais,

(137) On peut rapprocher ces Conseils sur le soin à apporter aux études, en vue de la mission apostolique, des textes des Constitutions: «De l'instruction des membres admis dans la Société». P. 80.

(138) * Cf. p. 132.

puisqu'ils le répétaient ensuite à leurs enfants. Oh! mes bonnes Sœurs, leur dis-je, tâchons donc d'imiter les Saints; puisque nous avons la même vocation qu'eux (139).

22 JUILLET 1807

Quelques jours après, ce fut la fête de Sainte Madeleine, ma patronne. Il me fallut subir les compliments, les chansons, tant de nos Sœurs que des pensionnaires. On voulut suivre en tout le cérémonial du règlement des pensionnaires; c'est-à-dire qu'on orna aussitôt après Vêpres, l'autel de la Chapelle magnifiquement comme aux jours des plus grandes fêtes; je ne faisais pas semblant de m'apercevoir de tous ces préparatifs, parce que la Mère Bigeu, mon admonitrice (140), m'avait recommandé de supporter tout cela avec simplicité, et que d'ailleurs, je ne voulais pas troubler la satisfaction qu'elles avaient à célébrer cette fête, en leur montrant la peine que j'éprouvais en voyant tout cet appareil.

On me fit ensuite passer dans un salon, où l'on avait dressé une espèce de trône.

Oh! ce fut alors que j'eus vraiment de la peine; mais je m'en tirai en leur disant, ainsi qu'aux élèves qui vinrent toutes en grand costume, m'offrir le bouquet, que je me considérais comme une statue, représentant Sainte Madeleine, à laquelle elles rendaient les honneurs que je ne recevais qu'en son nom.

22 JUILLET

Le lendemain, le bon Père Pradel vint nous dire la Messe; et la Mère Thérèse obtint de lui qu'il exposât le Saint Sacrement pendant la grand'Messe qui fut chantée solennellement, précédée d'une Messe basse, ce qu'il eut un peu de peine à accorder; mais comme il a tout pouvoir, étant grand Vicaire, il se rendit enfin. J'avoue que c'est ce qui me toucha le plus dans cette fête.

Nous allâmes ensuite déjeuner, puis ayant pressé ce bon et respectable Mr Pradel de dîner avec nous, il acheva de célébrer cette fête ensemble.

Nous eûmes l'après-dîner Vêpres chantées et Salut de première classe; nous terminâmes nos Exercices, c'est-à-dire Matines, etc... ensuite nous allâmes souper au jardin, sur la prairie, pour terminer la fête.

Quelques jours après se trouvait la fête de Saint Ignace, qui tombait un vendredi; vu les circonstances, qui ne nous permettaient pas de paraître l'avoir pris pour notre patron (141), nous la renvoyâmes au dimanche, qui,

---

(139) On peut rapprocher ces Conseils sur la manière de se comporter avec les enfants de quelques passages des Constitutions, par exemple p. 88. 89. 103, puis p. 397. Art. III et Art. X à XIX.

(140) Mère Bigeu, admonitrice. Cette charge existe donc dès les débuts de la Société.

(141) Mesure de prudence, alors que la Compagnie de Jésus est dissoute.

se trouvant le premier du mois, que nous avions permission d'avoir Salut, il ne parut pas trop de cette sorte que nous célébrions une fête particulière.

La veille, je fis la conférence pour nous y disposer, et je pris pour sujet la fidélité aux Règles, et l'estime que nous devions en faire, pensant que je ne pouvais parler sur un sujet qui pût mieux convenir pour honorer ce grand Saint, de qui nous les tenions, et qui avait été si zélé lui-même pour en recommander la pratique.

Je dis donc que, de la fidélité à nos Règles (142) dépendait notre sanctification, que jamais on n'avait canonisé un saint qu'on n'eût dit qu'il avait été exact à observer ses Règles, et c'est la première chose qu'on examine, quand on veut donner à connaître la vie de quelque Saint; il y en a même dont on n'a dit autre chose, sinon qu'ils avaient été fidèles à leurs Règles, comme si toute sainteté était renfermée là, nous donnant à entendre qu'un Religieux qui les observe exactement et fidèlement est déjà parfait.

En effet, mes bonnes Sœurs, d'après l'explication que je vous en ai faite, toute la perfection n'est-elle pas comprise dans ces mêmes Règles, de sorte qu'en les observant non seulement à la lettre, mais en suivant l'esprit, il n'en faut pas davantage pour devenir des saintes.

Oh! que le grand Saint, de qui nous les tenons, le savait bien, lorsqu'il en zélait tant la pratique. Les prières, les mortifications qu'il avait faites pour attirer sur lui l'Esprit-Saint lorsqu'il les écrivait, nous font croire que ce Divin Esprit les lui dictait. Alors, quel respect ne devons-nous pas avoir pour elles et pour n'en pas négliger la plus petite, parce qu'aucune ne peut être indifférente, d'après ce principe. D'ailleurs, ce qui nous confirme dans ce sentiment, c'est que tous les instituteurs d'Ordres ont été assistés d'une manière particulière de l'Esprit de Dieu, etc...

Nous célébrâmes cette fête, non pas avec toute la solennité que nous y aurions mise dans un autre temps, mais au moins, nous fîmes en sorte de suppléer à l'appareil des cérémonies extérieures par le recueillement intérieur.

Nous eûmes aussi après toutes les dévotions, un peu de récréation, c'est-à-dire que je fis porter le souper dans le jardin et que nous le prîmes sur la prairie. Après ce repas champêtre, nous offrîmes un bouquet à la Mère Lydie Chobelet, dont la fête se trouvait le lendemain; toutes les élèves vinrent également lui en offrir un.

AOUT 1807

Pendant que nous faisions cette récréation, on vint me chercher, pour recevoir une postulante arrivant de Bordeaux: c'était Mlle Boué, que les P.P. Lambert et Enfantin m'avaient annoncée et dont ils m'avaient rendu

(142) Au sujet de la fidélité à la Règle, rapprocher ces enseignements de ceux des Constitutions, p. 159 paragr. VIII.

bon témoignage. Je ne la fis pas venir avec nous à cause de nos exercices, bien résolue de commencer par celle-là pour cette maison (car cela se pratique dans les autres), de l'en tenir éloignée pendant trois mois pour savoir avant de l'y admettre, si elle voudrait et si je pourrais la recevoir dans notre Société (143).

Tout allait assez bien dans la maison, la Règle était gardée, et l'on se soutenait assez dans la ferveur, quoique plusieurs eussent une santé un peu languissante. Cependant, les progrès dans la perfection ne me paraissaient pas aller assez vite, et je le disais souvent à nos Sœurs, leur faisant entrevoir que Dieu n'attendait que notre coopération à ses grâces, pour nous faire produire beaucoup plus de bien, en multipliant nos établissements, ce que nous ne pourrions tant que nous serions imparfaites.

M. Fromenteau, de Joigny, dont j'ai parlé plus haut, me sollicitait de nouveau, ou plutôt il n'avait cessé de le faire, d'en venir former un dans ma patrie. Je résistais toujours, quoiqu'à regret, vu le désir qu'il me témoignait ; pour me tirer de peine à ce sujet, j'en remis la décision à M. Joseph, en lui envoyant les lettres du dit M. Fromenteau, pour qu'il examinât de nouveau devant Dieu ce qu'il y avait à faire pour sa plus grande Gloire, car, lors de mon voyage à Paris, nous avions résolu qu'il n'en serait plus question ; pour cette fois, je lui abandonnai la révision de cette affaire entièrement (144).

Notre petit pensionnat s'augmentait tout doucement (145) ; ces enfants nous donnaient de la satisfaction, étant toutes portées au bien ; je voyais bien que Notre-Seigneur nous voulait plus parfaites pour nous en confier un plus grand nombre. Cependant cette maison commençait à acquérir une certaine réputation, ce qui nous faisait espérer un accroissement d'élèves (146) ; non que je désirasse qu'on nous estimât, bien loin de là, n'ayant rien tant à cœur que de nous maintenir dans cette humilité qui attire les regards de Dieu, et qui, seule, peut nous faire produire le bien ; mais seulement acquérir cette confiance nécessaire, qui pût inspirer aux personnes du monde le désir de nous donner leurs enfants pour pouvoir les former à la vertu.

Après avoir donné l'explication des Règles, je dis à nos Sœurs que j'allai maintenant leur parler des vertus solides que nous devions nous efforcer d'acquérir avec la grâce de Dieu ; dans le choix, je pensai que la

---

(143) Mlle Boué fut en effet reçue dans la Société. Elle est, en 1808, inscrite parmi les novices, comme entrée en Mars 1807 - Cf. hors texte.

(144) L'affaire d'un projet de fondation à Joigny rebondit encore. Cf. note 101. Le détachement de son propre point de vue, chez la Mère Barat, apparaît ici dans sa décision de remettre cette affaire au P. Varin.

(145) « Augmentation lente ». En effet, en août 1807, d'après le registre d'inscription des élèves, il n'y en a encore que 12. On comprend donc que le soin de ce petit pensionnat ne puisse nuire aux exercices de la formation religieuse du noviciat. Il y a alors dans la maison plus de religieuses que d'enfants.

(146) Cet espoir ne sera pas déçu ; 12 autres élèves arrivent avant le 31 décembre 1807.

vertu d'obéissance (147) devait occuper le premier rang et d'ailleurs, elle devait venir à la suite de l'explication des Règles.

Je commençai à leur donner une haute idée de l'obéissance, je leur démontrai que cette vertu renfermait toutes les autres, que le parfait obéissant était à l'abri de toutes les illusions de l'ennemi et de son amour-propre, que l'on était sûr de faire toujours la volonté de Dieu en obéissant, et que l'obéissant raconterait ses victoires, car, enfin, leur dis-je, dans le monde, une personne bien vertueuse se tuera de macérations, de pénitences, fera une multitude de bonnes œuvres ; néanmoins avec tout cela, elle ne sera pas sûre de plaire au Seigneur ; mais une Religieuse, en faisant des choses communes et ordinaires, est assurée de faire la volonté de Dieu, quand c'est l'obéissance qui les lui enjoint.

Mais, mes bonnes Sœurs, en quoi consiste l'obéissance ? Elle consiste à obéir aux Règles qui nous ont été données, et aux Supérieures qui sont chargées de nous les faire observer ; mais il ne suffit pas pour être un parfait obéissant, de faire à la lettre ce que nous prescrivent ces mêmes Règles, mais il faut encore en suivre l'esprit, c'est-à-dire que, quand la cloche vous appelle, soit pour l'Oraison, soit pour l'Examen, etc..., il ne suffit pas de partir promptement au premier signal ; mais encore il faut faire les choses qui vous sont enjointes avec toute la perfection dont vous pouvez être capable, et dans l'esprit qu'elles ont été établies. Voilà ce que c'est que la vraie obéissance.

Ah ! si nous agissions toujours ainsi, que nos actions seraient agréables à Dieu, que nos jours seraient pleins et que nous amasserions de trésors pour l'éternité ! En faisant nos actions machinalement, et comme par routine, nous nous fatiguons et nous recueillons peu, etc... (148).

15 AOUT 1807

Le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, je fis une conférence le matin, n'ayant pu rassembler nos Sœurs la veille, à cause des Confessions. Je m'étais aperçue que quelques-unes d'elles trouvaient que, dans notre vocation, on était souvent détourné de l'application à Dieu par le soin des choses extérieures qu'elle exige, soit avec les enfants, soit aux Etudes, auxquelles il faut se livrer pour pouvoir les enseigner. Et, à ce sujet, j'avais entendu quelques plaintes ; j'en eus vraiment de la peine (149) ; voyant

(147) et (148) Dans cet enseignement sur l'obéissance religieuse, on trouve déjà en germe l'article du Sommaire des Constitutions, pp. 191 à 194, et ceux des Constitutions elles-mêmes : sur ce même sujet : p. 38, § XII ; p. 55, § IX ; pp. 62-63, § VI et VII ; p. 70, § III.

(149) Cette peine de la Mère Barat est révélatrice de son désir intense de voir harmonieusement fondues, dans la vocation de la religieuse du Sacré-Cœur, contemplation et action apostolique d'éducation de la jeunesse. Elle dira plus tard dans une conférence : « Notre vocation, c'est Marthe fondue dans Marie. » Conférence, Tome I, p. 363, 30 Juillet 1844. Notons aussi son souci de profiter du texte liturgique pour donner un enseignement adapté aux circonstances. A cette époque, l'Evangile pour la fête de l'Assomption présentait la péricope de Luc X, 31-42, sur Marthe empressée aux soins du ménage, et Marie reposant aux pieds du Maître.

qu'elles ne comprenaient pas encore la sublimité de notre vocation. Je crus donc devoir leur rappeler tout ce qui pouvait leur en donner une haute idée, et en même temps, éloigner de leur cœur cette espèce de découragement. Je leur donnai l'exemple de la Sainte Vierge, qui, entre toutes les créatures, avait été la plus unie à Dieu, et qui connaissait plus qu'aucune, sans comparaison, l'excellence et le bonheur de cette union, puisque son amour et la connaissance de Jésus son Divin Fils étaient au plus haut degré de perfection. Et cependant, nous la voyons, quand le bien du prochain le demandait, quitter l'oraison ; nous la voyons traverser les montagnes pour féliciter sa cousine Sainte Elisabeth, et après la mort de Notre-Seigneur, elle coopérait avec les apôtres au salut des âmes.

Oui, mes bonnes Sœurs, vous ne comprenez pas assez ce que c'est que le salut des âmes ; si vous pensiez quelquefois combien il en a coûté à Jésus pour les sauver, vous vous estimeriez heureuses de sacrifier votre repos, votre satisfaction, pour coopérer avec Lui, pour Lui en gagner, et vous trouveriez que vous êtes bien dédommagées si vous quittez ou vous vous privez de la douceur de ses entretiens, pour vous employer au bien des âmes qu'Il vous a confiées. Pensez donc que cette vocation vous rend ses imitatrices ; quelle Gloire ! Et enfin que cette vocation, qui réunit les deux fonctions de Marthe et de Marie, telle qu'elle est la nôtre, est la plus parfaite. Que je n'entende donc plus parmi vous ces plaintes, mais bien plutôt, animez-vous mutuellement pour acquérir les vertus et les talents qui peuvent vous rendre dignes d'un si noble emploi.

Quelques jours après, je repris pour sujet de mes conférences, la vertu d'obéissance, dont je n'avais expliqué que l'excellence. Je parlai dans celle-ci des différents degrés qu'il fallait parcourir pour arriver à la pratiquer dans sa perfection. Le premier, leur dis-je, est d'exécuter promptement et sans réplique ce qu'on nous commande ; ce premier degré n'est pas bien parfait.

Le second, c'est de se porter d'affection à tout ce qui nous est enjoint par l'obéissance, et de n'avoir qu'une même volonté avec son Supérieur.

Le troisième et le plus parfait est de soumettre son jugement à celle qui nous gouverne, en sorte qu'il paraisse par toute notre conduite, que nous ne faisons plus rien par nos propres lumières, que nous n'avons plus d'autre jugement que le sien. Il ne vous sera pas difficile d'en venir là, si, comme nous l'explique si bien Saint Ignace dans sa Lettre sur l'obéissance, que vous connaissez toutes, nous sommes persuadées que nos Supérieures nous tiennent la place de Jésus-Christ, comme cela est effectivement. Alors, quelle peine éprouverons-nous en pensant que c'est Jésus-Christ qui nous demande telle chose, croirons-nous que nos lumières sont plus sûres que les siennes et qu'Il puisse nous tromper ? De plus, vous savez que de faire la volonté de Dieu en tout est la plus grande perfection ; quel motif plus pressant pour vous faire acquérir cette vertu, que de savoir que vous serez sûres de faire toujours cette sainte volonté ?

Ah ! si nous étions bien pénétrées de ces pensées, on ne vous verrait pas vous excuser si souvent, lorsque vos Supérieures vous reprennent ou qu'elles vous représentent vos devoirs ; c'est une assez grande peine pour

elles d'être obligées d'en venir là et je vous avoue qu'elles y réfléchissent à deux fois, avant de savoir si elles parleront par la crainte de faire plus de mal que de bien, si vous n'êtes pas assez bien disposées. Vous devriez, par l'affection que vous avez pour elles, leur éviter cette peine, quoique les autres motifs que je vous ai proposés soient, sans contredit, bien plus pressants.

Le jour de l'Assomption fut une grande fête pour nous ; nous eûmes le Saint Sacrement exposé toute la journée. Je choisis ce jour pour mettre nos enfants plus spécialement sous la protection de la Sainte Vierge, de sorte que, nous étant toutes réunies dans notre chapelle avec les élèves, je fis prononcer par l'une d'elles un acte de consécration à haute voix. Elles firent cet acte avec bien de la dévotion, et j'en espérai d'heureux fruits.

Il ne se passa rien d'extraordinaire dans notre maison pendant tout le cours de ce mois. Cependant, nos Grands Vicaires ayant le désir de faire un autre établissement, pour l'instruction de la jeunesse, dans le diocèse, et ayant à leur disposition une belle maison à Thouars, petit endroit à 12 ou 15 lieues de Poitiers, où il aurait été utile d'en former un, n'y ayant pas de secours de ce genre dans ce quartier-là, où il y a plusieurs endroits à l'entour qui en pourraient profiter ; ces Messieurs, dis-je, me proposèrent si je voulais m'en charger. Je leur répondis que, s'ils croyaient qu'il fût plus utile de nous établir à Thouars qu'à Niort, où ils désiraient depuis longtemps également d'en voir former un, j'accepterais leur proposition, mais qu'alors celui de Niort manquerait, parce que nous ne pourrions fournir à ces deux endroits.

Je les invitai à presser des religieuses Ursulines de cette ville, auxquelles on avait déjà parlé de Thouars, de vouloir s'en charger. Je passai quelques jours à faire mes réflexions sur le projet, et enfin je donnai définitivement la réponse à ces Messieurs que je ne pouvais m'en charger (150).

Je repris, dans mes conférences, l'explication des vertus solides, dont j'avais commencé à entretenir mes Sœurs. La vertu que je trouvai la plus essentielle à acquérir, d'après tous les maîtres de la vie spirituelle, est sans doute l'humilité.

Je commençai, dans cette première conférence sur ce sujet, à la leur représenter comme la base de l'édifice de la perfection, à laquelle elles désiraient toutes parvenir. Je leur fis cette comparaison : Quand on a un grand édifice à élever, on commence à creuser très profond, à proportion de la hauteur qu'on veut lui donner ; et si on se contentait de poser les fondements à la superficie, le bâtiment qu'on élèverait ensuite croulerait au premier orage. Il faut donc que nous fassions de même pour le grand ouvrage de notre perfection ; que nous posions pour fondement une profonde humilité pour la base solide de tout cet édifice.

Mettons-nous bien dans l'esprit que nous ne pourrons posséder les autres vertus si nous n'avons posé celle-ci pour fondement ; nous ne pourrons faire du fruit dans les âmes que Dieu nous confie sans avoir un grand

---

(150) Le refus d'une fondation à Thouars, petite ville du diocèse de Poitiers, manifeste la prudence et le réalisme de la Mère Barat, qui ne veut pas trop embrasser avant que les maisons déjà existantes ne soient solidement affermies. Ce projet de fondation à Thouars n'est mentionné dans aucune biographie de la Mère Barat. Seul, le Journal nous en donne connaissance.

fond d'humilité. Et puisque notre vocation a pour but notre propre sanctification et celle de ces petites âmes auxquelles nous nous sommes consacrées pour leur donner tous nos soins, nous travaillerions bien en vain si nous n'étions fondées en humilité.

La raison de cela, c'est que Dieu, de qui dépend tout le succès de ce que nous ferons envers ces enfants, répandra ses bénédictions sur nos instructions, nos travaux, à proportion qu'il nous trouvera vides de nous-mêmes et bien humbles, parce qu'Il retire ses dons de ceux qui ne sont pas fidèles à Lui en rendre gloire, n'étant pas en sûreté entre leurs mains. Alors que pourrions-nous faire de nous-mêmes? C'est donc ce trésor caché, cette perle précieuse qu'il faut que nous tâchions d'acquérir par tous les moyens possibles.

Dans une autre conférence, j'expliquai les deux premiers degrés d'humilité. Le premier, leur dis-je, est de s'appliquer à se bien connaître soi-même pour parvenir à se mépriser véritablement et à avoir de bas sentiments de soi... Si nous nous appliquions à cette connaissance, nous ne pourrions avoir des sentiments d'orgueil; nous trouverions que c'est une véritable folie. Quand nous serons bien fondées dans ce premier degré, et si nous sommes sincères, nous passerons au second, qui est d'être bien aise que les autres aient les mêmes sentiments sur notre compte ; ou du moins, nous supporterons patiemment les mépris, car ce serait encore trop généreux de les souhaiter et de nous en réjouir; ce qui viendra ensuite quand nous auront fait des progrès dans cette vertu. Pour tâcher d'acquérir cette vertu, demandons-la souvent à Notre-Seigneur dans nos oraisons, dans nos Communions, et comme il y a différents échelons pour y parvenir, proposons-nous ceux-ci dans ce moment :

1°) de nous mettre au-dessous de toutes nos Sœurs dans notre esprit ;

2°) de ne jamais parler de ce qui peut flatter notre amour-propre, et quand nous aurons commencé quelque chose sans nous en apercevoir, nous arrêter, aussitôt que nous nous en rappellerons, comme faisaient les saints, sans crainte de ce qu'on pourra dire ;

3°) enfin ne jamais nous excuser quand nos Supérieures ou nos compagnes nous reprendront ou nous accuseront de quelque chose, à moins que l'édification et le bien du prochain ne l'exigent.

Si nous sommes fidèles à mettre en usage ces moyens et à nous en entretenir dans nos récréations, nous pourrons faire des progrès dans la vertu. Oui, mes bonnes Sœurs, leur dis-je, je désire que vous deveniez bien humbles. Ah ! qu'alors Notre-Seigneur prendrait ses complaisances au milieu de nous et qu'Il répandrait ses bénédictions sur cette petite réunion.

Je fis une autre conférence, quelques jours après, pour leur expliquer le dernier degré d'humilité ; quoiqu'il soit le plus difficle dans la pratique, comme il n'est que pour les âmes parvenues à une haute perfection, et comblées des grâces de Dieu, il ne nous était pas aussi essentiel d'en faire la matière de nos entretiens. Cependant je leur en fis connaître la perfection, et je dis donc que c'était quand une âme favorisée des plus grandes grâces,

telle que la Sainte Vierge et tant d'autres Saints qui, unis à Dieu, ou faisant beaucoup de fruits dans les âmes, ne s'en attribuaient pas la moindre chose, renvoyaient toute la gloire à Dieu, s'en reconnaissaient parfaitement indignes, s'en humiliaient plus profondément encore. Oh ! alors, dis-je, il faut avoir un grand fond de vertu et ce n'est que le propre des Saints. Aussi, Dieu comble-t-Il ces âmes de toutes ses faveurs, parce qu'Il sait qu'elles sont en lieu sûr, et qu'elles seront fidèles à Lui en rendre fidèlement l'hommage et la gloire.

Oh ! mes bonnes Sœurs, leur dis-je, où en sommes nous, nous que le moindre petit avantage enfle, le moindre reproche abat, que nous sommes éloignées de la vertu des Saints ! Cet amour-propre n'est-il pas bien honteux ? Oui, je trouve qu'il n'y a rien de plus humiliant que l'orgueil et que cette considération devrait nous en guérir.

Si nous ajoutons à tout ce que je vous ai dit sur les motifs qui doivent nous engager à nous porter avec ardeur à l'acquisition de cette vertu, l'exemple de Notre-Seigneur, qui en a fait sa vertu favorite, en nous disant : « Apprenez de Moi que Je suis doux et humble de cœur », et à quel excès Il l'a pratiquée, vous ne pourrez vous défendre de l'aimer et de mettre tous vos soins à la pratiquer (151).

SEPTEMBRE 1807

Quelques jours après se trouvait la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ; j'aurais désiré réunir nos Sœurs pour les entretenir ce jour-là, anniversaire de leur entrée au noviciat, du sujet analogue à cette circonstance ; mais j'en fus empêchée, et je ne pus le reprendre que trois ou quatre jours après. Je leur témoignai la peine que j'en avais eue, désirant me rappeler avec elles toutes les grâces que Dieu nous avait faites dans le courant de cette année, mais, en même temps, examiner ensemble quels progrès elles avaient faits dans la vertu.

Oh ! leur dis-je, nous avons bien à nous reprocher sur cet article ; vous auriez pu être bien plus avancées, soit en vertu, soit dans les différentes petites sciences auxquelles on vous applique. Que de temps perdu, mes bonnes Sœurs, dont Dieu vous demandera compte ! Cependant, point de découragement ; il est vrai que vous n'avez pas fait tous les progrès que vous auriez pu, mais vous en avez cependant fait ; ainsi le temps n'a pas été entièrement perdu. Mais actuellement, il ne s'agit plus de s'arrêter, comme nous avons fait si souvent, car ce sont ces pauses qui vous font tant de tort ; qu'on ne vous voie donc plus vous arrêter à toutes ces petites minuties, à ces sensibilités qui déplaisent tant à Notre-Seigneur ; faisons enfin une bonne résolution d'être tout à Lui et de nous élever au-dessus de nous-mêmes (152).

---

(151) Ce long développement sur l'humilité est très révélateur de l'attrait de la Mère Barat pour cette vertu, sur laquelle elle reviendra sans cesse au cours de sa longue existence. Cf. D.A. dans le Charisme, Conférences et circulaires, référence à H = Humilité.

(152) Cf. Constitutions, pp. 187-198, § XV.

Jusqu'à présent, vos Supérieures ont eu égard à votre faiblesse ; mais il est temps qu'elles en agissent différemment et qu'elles ne vous passent rien. Si vous êtes bien résolues à suivre leur désir de vous être utiles, elles ne vous refuseront pas tous leurs soins, et vous réparerez ainsi toutes vos infidélités envers Notre-Seigneur. Il est si bon qu'Il vous pardonnera le passé, etc...

Reprenons donc une nouvelle ferveur, mes bonnes Sœurs, et rappelez-vous sans cesse ce que je vous ai dit, bien des fois : que Notre-Seigneur veut que nous soyons des saintes, car pourquoi vous aurait-Il appelées pour être les premières d'une maison, si ce n'était pour travailler à la sanctification d'un grand nombre d'autres, qui ne pourront le devenir, si vous ne l'êtes vous-mêmes ? car vous savez que toutes celles qui ont été les premières dans les établissements religieux ont toutes été des saintes.

Quelques jours après, une de nos Sœurs de Bordeaux, nommée Perpétue Mougette, à qui on avait annoncé la mort de son père, arrivée en Amérique où il habitait, et la nécessité qu'elle vînt à Bordeaux pour ranger les affaires de cette succession, je me vis obligée de la faire partir promptement, quoique sa santé fût depuis longtemps très faible ; mais ayant beaucoup de courage, elle prenait le dessus le plus qu'elle pouvait. Ce voyage lui faisait de la peine, voyant qu'il fallait se séparer de nous ; mais l'espoir de revenir promptement, aussitôt qu'elle aurait mis ordre à ses affaires la soutenait ; j'y comptais également et croyais même qu'elle pourrait revenir dans la quinzaine, ou au plus tard dans le mois.

Elle partit enfin avec le cœur bien gros, car, jeune comme elle l'était, et avec une faible santé, par-dessus cela, craignant la voiture, il fallait d'aussi fortes raisons que je les ai dites, pour que je lui fisse faire ce voyage. Elle souffrit assez dans la route, mais Notre-Seigneur la protégea. Nous la Lui recommandâmes bien instamment dans nos prières. Elle m'écrivit quelques jours après son arrivée, et elle me sollicitait de la faire revenir promptement, autrement qu'elle mourrait. D'ailleurs ses affaires ne prenaient pas une tournure à finir si tôt. Je lui répondis qu'elle ferait bien d'accélérer son retour, après avoir mis quelqu'un à sa place pour faire ses affaires. J'appris ensuite qu'elle était plus malade et que son retour en était retardé.

Pendant ce temps vint l'époque des prix à donner aux élèves ; pour la fin de l'année scolastique. Jusqu'alors, nous ne leur avions donné que ceux qu'on distribue aux trimestres ; d'ailleurs, comme elles étaient alors en petit nombre, on n'avait pu mettre toute la solennité nécessaire pour exciter leur émulation.

Mais, à cette époque, elles étaient en assez grand nombre, et nous voulûmes y mettre tout l'appareil possible, en un mot, que cela eût quelque rapport avec ce qui se fait à Amiens (153).

---

(153) Remarquer le souci de la Mère Barat de parvenir à une certaine unité entre les maisons, même en ce qui concerne l'œuvre éducatrice. C'est sagesse dans un institut apostolique, où les religieuses sont destinées à être envoyées d'une maison à l'autre pour les besoins de la « Mission ». Une certaine uniformité préside à l'organisation scolaire. Les dispositions prises sont d'ailleurs toujours l'écho d'une conception pédagogique spécifique de la Société naissante.

Une de mes Sœurs de cette maison, que j'avais amenée avec moi lorsque je revins de Paris, dirigea tout le cérémonial, et tâcha de se rapprocher autant que possible de ce qu'elle avait vu faire dans cette maison.

Quoique j'aie dit plus haut que ces enfants eussent toutes les meilleures dispositions à la vertu, néanmoins je n'en trouvais point qui eussent mérité le Prix de Sagesse (154); et, pour cette fois, je ne voulus pas qu'il en fût question; je les en fis convenir elles-mêmes et elles eurent assez de sincérité pour l'avouer.

L'on donna le Prix de Bonne Conduite (155) ainsi que tous les autres Prix pour les différents objets de l'enseignement; et il y en eut assez pour les satisfaire et pour leur donner une nouvelle ardeur pour s'appliquer à tous leurs devoirs.

J'avais invité MM. Pradel et M. de Beauregard, tous deux grands Vicaires, ainsi que le Supérieur du Séminaire pour la distribution des Prix et animer ces enfants, qui se tirèrent bien des différentes petites pièces (156) qu'on leur fit répéter en présence de ces Messieurs et dont ils furent très satisfaits.

2 OCTOBRE

Après les huit jours de vacances du trimestre (157), les classes et tous les autres exercices des élèves recommencèrent, et je fis une conférence à nos Sœurs pour les animer à reprendre auprès d'elles leurs différents emplois avec plus de zèle. Comme toutes avaient des rapports avec ces enfants (158) toutes avaient à profiter de cette instruction puisqu'elle les regardait. Je leur dis donc qu'elles se rappelassent sans cesse que ces enfants leur étaient confiées par Dieu même (159) et qu'alors quelle attention, quelle vigilance n'auraient-elles pas pour écarter d'elles tout ce qui pourrait nuire au bien de leur âme, et en même temps, leur insinuer la vertu dans toutes les occasions, soit lorsqu'elles leur donneraient des leçons des petites sciences auxquelles on les applique, soit en travaillant, soit dans leurs récréations; qu'il fallait profiter de tout, se rapetisser, devenir enfant avec

---

(154) et (155) Prix de Sagesse et de Bonne Conduite * cf. p. 132.

(156) Distribution solennelle des prix * cf. p. 132.

Si tout se fit «comme à Amiens», nul doute que cette distribution des prix ne fût suivie du «Conseil pour les affaires du pensionnat», comme le stipule un règlement d'Amiens en 1806: «Tous les ans, il y aura un grand Conseil pour les affaires du pensionnat, composé de la Directrice et des Conseillères, de la Maîtresse générale des classes, des premières Maîtresses, Maîtresses surveillantes, de la ministre procuratrice, Maîtresse d'Eglise, Maîtresse de Chant, Maîtresse de Santé, Maîtresse d'Ouvrage, et Maîtresse des Habits. On traitera, dans ce Conseil, comme dans tous les autres, des abus qui se sont glissés dans le pensionnat, des remèdes qu'on peut y apporter et des améliorations qu'on peut faire. Il durera trois jours... et se tiendra toujours dans la semaine qui suivra la distribution solennelle des prix». – Manuscrit inédit de 1806, Archives de Rome.

(157) Vacances * cf. p. 132.

(158) * Cf. p. 135.

(159) * Cf. p. 133.

les enfants pour les gagner à Jésus; que c'était le but de notre vocation, et enfin, faire observer le règlement avec plus d'exactitude, s'étudier à acquérir une grande douceur, et y joindre la fermeté nécessaire; en un mot, savoir se faire craindre et aimer en même temps.

Je leur ajoutai qu'elles en avaient un exemple sous les yeux dans la Maîtresse générale, qui, n'étant pas à cette conférence, me laissait la liberté de parler ainsi. J'avoue, leur dis-je, que c'est quelquefois pénible d'avoir à traiter avec des enfants d'un caractère souvent difficile; mais considérez la récompense qui vous attend et l'amour de Notre-Seigneur pour lequel vous travaillez, et alors toutes les difficultés et les peines s'aplaniront.

Adressez-vous à Notre-Seigneur Lui-même, pour qu'il vous accorde les grâces qui vous sont nécessaires pour bien vous acquitter de vos devoirs envers ces petites âmes qui Lui sont chères; à la Sainte Vierge, sous la protection de laquelle il faut les mettre sans cesse, et surtout de leurs Anges gardiens, dont nous célébrons la fête. Redoublez de confiance envers ces charitables protecteurs, et sûrement, ils vous aideront.

Je n'avais pu faire que cette conférence depuis celle au commencement de septembre; les jours désignés, il m'arrivait toujours quelque empêchement, ou, soit que je fusse indisposée, je n'avais jamais passé un si long espace de temps sans m'entretenir avec nos Sœurs; et c'était une grande privation pour elles aussi bien que pour moi. Ce qui me consolait de ne pouvoir les entretenir, c'est qu'il arriva 2 ou 3 dimanches que les P.P. Pradel ou Beauregard vinrent nous faire une petite exhortation.

OCTOBRE 1807

Ce fut à cette époque que nous fîmes l'acquisition d'une petite maison (160) attenante à l'autre, qui était bien convenable pour faire une classe pour les pauvres externes. Cette Maison nous fut vendue bien chèrement parce qu'on vit qu'elle nous convenait. Il y avait longtemps que nous désirions ouvrir une classe pour les enfants pauvres, et nos Sœurs m'en sollicitaient. Le défaut d'emplacement convenable suspendait mon désir à ce sujet; car, par notre vocation, nous devions embrasser ce genre de bonnes œuvres, et il m'en coûtait que cette maison ne pût embrasser un des buts de notre institution (161).

Cependant cette maison ne devait nous être cédée qu'après la Toussaint; en sorte que je renvoyai jusqu'à cette époque pour commencer. Je ne fus pas fâchée de ce retard, parce que les P.P. Lambert... etc... m'avaient annoncé leur arrivée pour ce temps-là et qu'ils devaient nous donner la retraite. Alors il était plus convenable de n'avoir pas d'occupations de ce côté-là, pour qu'il fût libre à un plus grand nombre de nos Sœurs, de suivre tous les exercices de la retraite.

---

(160) * Cf. p. 129.

(161) Premier texte écrit de la main de la Mère Barat, attestant sa volonté d'avoir toujours, à côté de chaque pensionnat, une école populaire pour les enfants pauvres. Elle signale cette œuvre « comme un des buts de notre institution ».